

Formule 51-102A3

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

EXFO inc. (« EXFO »)

RUBRIQUE 1: ÉMETTEUR ASSUJETTI

EXFO inc. (« EXFO »)
400, avenue Godin
Québec, Québec
Canada G1M 2K2

RUBRIQUE 2: DATE DU CHANGEMENT IMPORTANT

Le 29 janvier 2018.

RUBRIQUE 3: COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EXFO a publié un communiqué de presse indiquant le changement important le 29 janvier 2018 au Canada sur Canada NewsWire et aux États-Unis sur New York Metro.

RUBRIQUE 4: RÉSUMÉ DU CHANGEMENT IMPORTANT

EXFO inc. a annoncé le 29 janvier 2018 le succès de l'offre publique d'achat sur l'intégralité des actions d'Astellia et son acquisition de 82,7 % des actions visées, portant ainsi sa participation à 88,4 % du capital.

RUBRIQUE 5: DESCRIPTION CIRCONSTANCIÉE DU CHANGEMENT IMPORTANT

L'offre publique d'achat volontaire initiée par EXFO a reçu un important soutien des actionnaires d'Astellia. EXFO a acquis 82,7 % des actions visées d'Astellia, au prix de 10,0 euros par action, portant ainsi sa participation à 88,4 % du capital.

Le règlement-livraison de l'offre publique d'achat interviendra à compter du 5 février 2018.

Conformément à l'article 232-4 du règlement général de l'AMF, l'offre publique d'achat sera automatiquement ré-ouverte début février 2018 pour une durée de 10 jours de négociation, selon un calendrier qui sera publié prochainement par l'AMF. Le prix de l'offre de 10,0 euros par action restera inchangé. Il représente une prime de 44,7 % par rapport au cours de clôture de l'action Astellia le 30 août 2017 précédant l'annonce de l'acquisition hors marché et de 56,7 % par rapport au cours moyen pondéré par les volumes des 12 derniers mois.

La composition du Conseil d'administration d'Astellia sera modifiée afin de tenir compte de la nouvelle structure de l'actionnariat d'Astellia.

Comme annoncé, EXFO demandera la mise en œuvre d'un retrait obligatoire si, à l'issue de l'offre ré-ouverte, les actionnaires minoritaires ne représentent pas plus de 5 % du capital ou des droits de vote d'Astellia.

RUBRIQUE 6: APPLICATION DES PARAGRAPHERS 2 ET 3 DE L'ARTICLE 7.1 SUR LA CONFIDENTIALITÉ

Sans objet.

RUBRIQUE 7: INFORMATION OMISE

Sans objet.

RUBRIQUE 8: MEMBRE DE LA HAUTE DIRECTION

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à Pierre Plamondon, vice-président finance et chef de la direction financière ou à Benoit Ringuette, secrétaire corporatif et conseiller juridique au (418) 683-0211.

RUBRIQUE 9: DATE DE LA DÉCLARATION

Le 5 février 2018.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Astellia et EXFO inc. annoncent le succès de l'Offre Publique d'Achat auprès des actionnaires de la société Astellia

- *L'offre publique d'achat volontaire annoncée le 30 août 2017 par EXFO, sur l'intégralité des actions d'Astellia a recueilli un important soutien des actionnaires de la société, qui ont majoritairement apporté à l'Offre.*
- *EXFO a acquis 82,7 % des actions visées, au prix de 10,0 € par action, portant ainsi sa participation à 88,4 % du capital. Le règlement-livraison de l'offre interviendra à compter du 5 février 2018.*
- *L'offre publique d'achat sera automatiquement ré-ouverte début février 2018 pour une durée de 10 jours de négociations.*

RENNES, FRANCE ; QUEBEC, CANADA, le 29 janvier 2018 – Astellia (« Astellia ») (code ISIN : FR0004176535 – mnémonique ALAST) et EXFO inc. (« EXFO ») (NASDAQ : EXFO, TSX : EXF), annoncent conjointement ce jour que l'offre publique d'achat volontaire initiée par EXFO, la référence de tests, de la surveillance et de l'analyse de réseaux, a reçu un important soutien des actionnaires d'Astellia. EXFO a acquis 82,7 % des actions visées d'Astellia, leader mondial de l'analyse de la performance des réseaux mobiles et de l'expérience des abonnés, au prix de 10,0 euros par action, portant ainsi sa participation à 88,4 % du capital.

Le règlement-livraison de l'offre publique d'achat interviendra à compter du 5 février 2018.

Conformément à l'article 232-4 du règlement général de l'AMF, l'offre publique d'achat sera automatiquement ré-ouverte début février 2018 pour une durée de 10 jours de négociation, selon un calendrier qui sera publié prochainement par l'AMF. Le prix de l'offre de 10,0 euros par action restera inchangé. Il représente une prime de 44,7 % par rapport au cours de clôture de l'action Astellia le 30 août 2017 précédant l'annonce de l'acquisition hors marché et de 56,7 % par rapport au cours moyen pondéré par les volumes des 12 derniers mois.

La composition du Conseil d'administration d'Astellia sera modifiée afin de tenir compte de la nouvelle structure de l'actionnariat d'Astellia.

Comme annoncé, EXFO demandera la mise en œuvre d'un retrait obligatoire si, à l'issue de l'offre ré-ouverte, les actionnaires minoritaires ne représentent pas plus de 5 % du capital ou des droits de vote d'Astellia.

La note d'information et la note en réponse, ayant reçu respectivement les visas de l'AMF n°17-630 et n°17-631 en date du 12 décembre 2017 ainsi que les documents comportant les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables d'EXFO et d'Astellia sont disponibles dans leur intégralité sur les sites Internet d'EXFO (<https://www.exfo.com/fr/pages-destination/astellia-information/>), d'Astellia (<https://www.astellia.com/fr/investisseurs/action-astellia>) et de l'AMF (www.amf-france.org).

À propos d'Astellia

Astellia, un leader mondial de l'analyse de la performance des réseaux mobiles et de l'expérience des abonnés, permet aux opérateurs mobiles d'accroître l'efficacité de leurs infrastructures, la qualité de services, de réduire le risque de perte des clients et de développer leurs revenus. Les solutions de monitoring en temps réel et de dépannage d'Astellia, couvrent l'ensemble des réseaux de bout-en-bout depuis l'accès radio jusqu'au cœur de réseau. À travers son offre produits et services unique, Astellia apporte des solutions d'optimisation automatisée et géolocalisées des réseaux ainsi que d'analyse de données « Big Data ». Astellia optimise chaque maillon de la chaîne de valeur des opérateurs mobiles : opérations de réseau, service à la clientèle, centre de service et marketing. Astellia collabore avec plus de 120 opérateurs dans le monde. Basée en France, Astellia a des opérations importantes en Espagne en plus d'être également au Canada, Liban, Maroc et Afrique du Sud.

À propos d'EXFO

EXFO propose des solutions ingénieuses de test, de surveillance et d'analyse de données de réseaux aux plus grands fournisseurs de services de communication, fabricants d'équipements de réseau et services Web. Depuis 1985, nous collaborons étroitement avec nos clients dans différents contextes – laboratoires, terrain, centres de données et rencontres de direction, notamment – pour offrir des technologies et des méthodes novatrices à chaque stade du cycle de vie des réseaux. Nos solutions d'orchestration de tests et d'analyse de données 3D en temps réel simplifient le travail des clients en leur apportant des données éclairantes issues des réseaux, des services et des abonnés. Notre priorité : aider nos clients à prospérer dans une industrie en pleine transformation, où l'on ne peut plus se contenter du minimum requis en matière de test, de surveillance et d'analyse. Pour en savoir plus, visitez le site EXFO.com et suivez-nous sur notre blogue (en anglais).

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives selon la U.S. Private Securities Litigation Reform Act de 1995, et il est de notre intention que de telles déclarations prospectives soient sujettes aux règles d'exonération prévues par cette loi. Les déclarations prospectives sont des déclarations ne renfermant aucun renseignement historique et n'étant aucunement liées à la situation actuelle. Des mots comme « peut », « s'attend à », « croit », « planifie », « prévoit », « a l'intention de », « pourrait », « estime », « continue », des expressions similaires ou leurs négatives identifient des déclarations prospectives. De plus, toute déclaration concernant nos attentes, nos prévisions ou toute autre description ayant trait aux événements ou aux circonstances à venir est considérée comme étant une déclaration prospective. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de notre rendement futur et comportent des risques et des incertitudes. Les résultats réels peuvent différer de façon appréciable

de ceux des déclarations prospectives en raison de plusieurs facteurs, dont notamment l'incertitude macroéconomique ainsi que les dépenses en capital et l'ampleur des déploiements de réseaux dans les secteurs des télécommunications (dont l'adaptation rapide de nos structures de coûts aux conditions économiques anticipées et la gestion de nos niveaux de stocks en fonction de la demande du marché), les conditions économiques, concurrentielles, financières et de marché futures, la consolidation de l'industrie mondiale des tests et de l'assurance de services de télécommunications et la compétition accrue dans le marché, la capacité d'adapter notre offre de produits aux changements technologiques futurs; la prévisibilité limitée du moment et de la nature des commandes des clients; les cycles de vente plus longs pour les systèmes complexes en raison des étapes d'acceptation chez les clients qui retardent la constatation des revenus; les taux de change instables, la concentration des ventes, le lancement en temps opportun de nos produits et l'accueil du marché quant à nos nouveaux produits et à d'autres produits futurs, notre capacité à développer avec succès nos activités internationales, notre capacité à intégrer avec succès les entreprises que nous acquérons ainsi que notre capacité à maintenir un personnel technique et de gestion qualifié. Les hypothèses, d'après ce qui précède, impliquent des jugements et des risques qui sont difficiles ou impossibles à prévoir et dont plusieurs sont hors de notre contrôle. D'autres facteurs de risque qui peuvent influencer notre rendement futur et nos opérations sont détaillés dans notre rapport annuel selon le Formulaire 20-F et dans nos autres dépôts auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission et des commissions canadiennes des valeurs mobilières. Nous jugeons que les attentes mentionnées dans ces déclarations prospectives sont raisonnables, compte tenu de l'information actuellement disponible, mais nous ne pouvons pas garantir qu'elles s'avéreront exactes. Par conséquent, vous ne devriez pas faire preuve d'une confiance totale en ces déclarations prospectives. Ces déclarations sont valables seulement en date du présent document. À moins que ce ne soit requis par la loi ou la réglementation, nous ne nous engageons pas à réviser ou à mettre à jour ces déclarations afin qu'elles reflètent les événements ou circonstances survenant après la date de ce document.

Pour plus d'informations

Vance Oliver
Directeur, relations avec les investisseurs
(418) 683-0913, poste 23733
vance.oliver@exfo.com

Christian Queffelec
Président d'Astellia
Tel: +33 2 99 04 80 60
bourse@astellia.com

Marie Calleux
Communication Financière
Tel: +33 1 53 65 68 68
astellia@calyptus.net